

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chargé de mission Sensibilisation des jeunes publics, mobilisation participative (H/F)
Référence du poste :	PNMBA-CMSENSIBILISATION-F
Affectation :	Direction générale adjointe Territoires et Outre-mer Direction régionale Nouvelle-Aquitaine Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon Service ingénierie
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité hiérarchique de la cheffe du service Ingénierie
Résidence administrative :	Le Teich (33)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none"> - un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ; - en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 235 € et 3 041 € bruts mensuels)
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement la référence du poste PNMBA-CMSENSIBILISATION-F et en joignant : CV + LM.
Date limite de dépôt de candidature :	21 juillet 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon (PNMBA) a été créé par décret le 5 juin 2014. C'est l'un des deux parcs naturels marins de la direction régionale de Nouvelle Aquitaine, avec la particularité d'être le seul en France qui concerne une lagune semi-fermée. Il est géré par un Conseil de gestion composé d'acteurs locaux, qui s'appuie sur une équipe d'agents et des moyens techniques et financiers alloués par l'OFB.

Le Bassin d'Arcachon est très largement reconnu pour sa production conchylicole, sa pêche et les activités balnéaires et nautiques. Ces activités, qui reposent en grande partie sur le bon état écologique des écosystèmes, soutiennent l'économie locale mais génèrent aussi des pressions sur le milieu marin qui peuvent affecter les conditions de pratique, l'attractivité, voire la pérennité de ces activités ou le maintien des emplois. Les missions de protection du milieu marin et des patrimoines culturels, de connaissance, de sensibilisation, de surveillance et de développement durable des activités liées à la mer portée par le PNMBA sont donc indissociables pour garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et assurer un cadre favorable à la pérennité des activités maritimes, qu'elles soient professionnelles ou de loisir.

Le Plan de gestion du Parc naturel marin est un document stratégique à 15 ans qui guide les mesures de protection, de connaissance, de surveillance et de développement durable à mettre en œuvre, sur la base des orientations de gestion définies dans le décret de création. Les ambitions de ce Plan de gestion reposent sur la qualité de l'environnement marin et sur la pérennité des activités humaines, dans un objectif concerté de développement durable. Cette vision globale de la gestion de l'espace marin sert de cadre à l'ensemble des actions quotidiennes du Parc naturel marin.

Le partage des éléments de compréhension du Bassin d'Arcachon, de ses richesses et de ses fragilités, participe à la mobilisation des différents publics et à leur engagement pour la protection du milieu marin.

La connaissance des spécificités du Bassin et de sa culture maritime, la compréhension des métiers et usages liés à la mer, associée à des occasions de « rencontres » avec le milieu marin, sont des leviers importants pour favoriser une responsabilité collective et individuelle, et pour faciliter la conciliation des usages.

Le plan de gestion du Parc naturel marin fixe l'objectif ambitieux d'une meilleure appropriation des enjeux maritimes, particulièrement à destination des habitants et des jeunes générations. Il vise également un renforcement des opportunités de pratique respectueuses au contact du milieu marin ainsi qu'une meilleure compréhension des bonnes pratiques et de leur utilité par les usagers. Il propose enfin une mise en réseau de la mosaïque d'acteurs de la sensibilisation à l'échelle du Bassin et la recherche de synergies favorables entre les acteurs concernés.

DESCRIPTION DU POSTE :

Missions :

Dans une approche décloisonnée prenant notamment appui sur l'ensemble de l'équipe du PNM, le chargé de mission a pour mission de :

- Identifier, structurer, animer et mettre en œuvre les projets et actions (partenariats, projets et suivis) permettant d'alimenter les réflexions et de développer le programme d'action du Parc naturel marin ;
- Animer et coordonner les actions de sensibilisation à destination des jeunes publics et des scolaires, portées ou soutenues par le Parc naturel marin, en lien avec le rectorat, les établissements scolaires et les différents partenaires locaux ;
- Rechercher les leviers de financement et les synergies permettant d'amplifier l'action et de répondre aux différentes sollicitations du territoire ;
- Contribuer à la mise en place d'actions partenariales avec les différents partenaires de l'éducation à l'environnement ;
- Contribuer à la mise en place de programmes pluriannuels de mobilisation participative et citoyenne initiées ou soutenues par le Parc naturel marin, en lien avec les associations et partenaires locaux.

Activités principales :

- Initier, conduire et animer les réflexions autour de la sensibilisation des jeunes publics ;
- Coordonner et animer les actions de sensibilisation avec les scolaires, dont notamment :
 - o la mise en œuvre des aires marines éducatives, en lien avec les différents référents au sein de l'OFB,
 - o le programme d'éducation à l'environnement des collégiens et lycées porté par le PNMBA en partenariat avec la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon, (Parc naturel régional des Landes de Gascogne), en lien étroit avec les équipes dédiées ;
 - o les actions récurrentes, dont notamment les animations liées aux différents agendas thématiques ,
 - o les actions ponctuelles en réponse aux sollicitations locales
- Structurer et mettre en œuvre les actions et projets identifiés dans le cadre des programmes d'action du PNMBA sur les thématiques du poste ;
- Contribuer au rapportage sur les projets et au renseignement des indicateurs du tableau de bord du PNMBA ;

- Assurer le suivi administratif et financier des partenariats sur les thématiques du poste ;
- Contribuer à l'animation du réseau local d'acteurs et partenaires engagés dans la sensibilisation du public et l'animation d'actions participatives en faveur des milieux marins ;
- Contribuer aux échanges avec les réseaux thématiques internes et externes et à la vie courante du PNM.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Agents du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, notamment la direction et les chefs d'unités ;
- Agents de la Direction régionale Nouvelle-Aquitaine ;
- Services de l'OFB, en particulier le réseau des PNM/Sanctuaire Agoa ;
- Direction des aires protégées et la direction acteurs et citoyens.

Relations externes :

- Les services de l'Etat et les collectivités ;
- Les partenaires institutionnels, les professionnels, les partenaires associatifs, les scientifiques.

PROFIL RECHERCHE

- Niveau de diplôme minimum requis : Bac+5 ;
- Profil technique avec une expérience significative en animation et coordination de projets de sensibilisation en lien avec les établissements scolaires, ainsi que dans la mobilisation de partenaires et la mise en œuvre de partenariats techniques et financiers.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Enjeux et cadres d'intervention en matière de sensibilisation du public, et notamment des scolaires ;
- Connaissance des écosystèmes et des acteurs des milieux marins ;
- Politiques de développement durable et d'espaces protégés ;
- Animation territoriale et multi-partenariale ;
- Cadres méthodologiques de la conduite de projets et du travail en réseau ;
- Connaissance des acteurs institutionnels et associatifs en lien avec les thématiques du poste ;
- Gestion administrative et financière de projets.

Savoir-faire opérationnel :

- Savoir animer et coordonner de projets multiples sur les domaines du poste ;
- Savoir structurer, animer et conduire de projets, en collaboration ou interaction avec différents types de partenaires (professionnels, associatifs, scientifiques) ;
- Savoir animer un réseau.

Savoir-être professionnel :

- Rigueur, organisé, sens de l'anticipation ;
- Travail en équipe ;
- Sens du relationnel, de l'écoute et du dialogue ;
- Engagement ;
- Bienveillance ;
- Disponibilité ;
- Adaptabilité ;
- Sens du service public.